

FICHE DE POSTE RECRUTEMENT d'un ENSEIGNANT-CHERCHEUR ASSOCIE

à 50%

Pour l'année universitaire 2021-2022

Intitulé du poste (F/H): Maître de
Conférence des ENSA Associé

Catégorie
statutaire : A

Champ disciplinaire : VT

Enseignant(e)(e)
Contractuel(le)
Maître de
conférence
associé(e)

Poste à 50%

*Date de la prise de
fonction :*
01/09/2021

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur – Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le
supérieur : RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille
2 rue Verte 59650 Villeneuve d'Ascq

Missions et activités principales

L'ENSAPL recrute un(e) enseignant(e) maître de conférence associé(e)

**Dans la proposition pédagogique qu'il doit rendre dans le cadre de sa
candidature, le/la candidat.e devra montrer :**

- des capacités à structurer une approche méthodique des différentes
formes de l'enseignement du projet de paysage à toutes les échelles, de faire
valoir dans ses enseignements ses connaissances des procédures opératoires

et opérationnelles en projet de paysage et sa représentation, et à mobiliser son expérience pratique et réflexive en ces domaines.

- de solides compétences théoriques et pratiques attestant de sa sensibilité au vivant et à sa conduite et en particulier des capacités à concevoir avec le végétal.
- des capacités et la sensibilité à accompagner les étudiants sur le positionnement des disciplines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, et leurs points communs.
- des aptitudes à activer des situations pédagogiques variées et assurer des missions de coordination en s'appuyant sur une expérience pédagogique consistante.
- des capacités à prendre des responsabilités dans la création de formations, en particulier celles qui seraient susceptibles de renforcer les liens entre architecture et paysage.
- le projet d'établissement de l'école entend développer la prise en compte des enjeux environnementaux et les outils numériques : le-a candidat-e pourra expliciter son positionnement sur au moins l'un des points.

L'ENSAPL proposant de nombreuses interactions entre la formation Architecture et Paysage, le ou la candidat.e pourra voir ses missions d'enseignement s'adresser à chacune des deux formations.

En outre, la capacité à établir des liens avec des partenaires extérieurs (universités, grandes écoles, collectivités publiques...) pourra être utile, tant pour les activités pédagogiques que pour l'intérêt général de l'établissement.

Ses missions sont les suivantes :

- Définir et assurer un projet pédagogique

L'enseignant-e devra assurer :

- Au semestre 2 l'encadrement d'un atelier de 128h de projet architecture et paysage en Licence1, année entièrement commune au étudiants architectes et paysagistes. Cet atelier constitue une étape essentielle de l'apprentissage de la conception, de sa théorie et de sa pratique par l'expérience du projet d'architecture et de paysage;
- Au semestre 8 dans la formation Paysage, 24 h de TD dans le champ ATR étroitement associés au déroulement d'un atelier de Master.

- S'inscrire dans un projet scientifique

Le candidat pourra témoigner d'une activité de recherche soit par un parcours



ENSAPL
02, rue Verte F-59650 Villeneuve d'Ascq
+33 3 20 61 95 50
ensap@lille.archi.fr
www.lille.archi.fr

doctoral, soit par d'autres application à visée théorique et pratique. L'objectif étant de renforcer le pôle Paysage au sein des domaines de recherche du LACTH.

- Autres tâches

Il est attendu du (de la) candidat(e), en adéquation avec ses qualités et diplômes :

- Sa participation aux réunions de coordinations de semestre, aux jurys d'UE, aux commissions d'orientation semestrielles ;
- Sa participation aux travaux des différentes commissions, groupes de travail et globalement au débat pédagogique au sein de l'ensapl ;
- Son implication le cas échéant dans les différentes instances (CFVE, CR, CA);
- L'encadrement des différents stages;
- La participation aux jurys de PFE,
- La participation au processus d'admission à l'ensapl (dossiers et entretiens) et au concours DEP pour les paysagistes;

Charges horaires d'enseignement et de recherche

Conformément au décret statutaire de 2018, les obligations de service d'un enseignant sont identiques à celles applicables à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h, et comprennent 320 heures d'enseignement décomptées en heures équivalent TD.

Expériences et compétences souhaitées

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Diplômes :

- **Diplôme d'Etat de paysagiste, ou paysagiste dplg,**
- doctorat ou formation doctorale souhaité mais non exigé

Expérience :

- Paysagiste concepteur praticien

Conditions statutaires pour être recruté : ([Article 1](#) du décret n°2018-107 du 15 février 2018)



Dans les écoles nationales supérieures d'architecture, peuvent être recrutées en qualité de professeur ou de maître de conférences associé(e) des personnalités françaises ou étrangères remplissant l'une des conditions suivantes :

1° Justifier d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée d'au moins trois ans dans les cinq années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé et d'au moins sept ans dans les neuf années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de professeur associé ;

2° Détenir l'un des diplômes mentionnés, pour les maîtres de conférences associés, au [1° de l'article 31 du décret n° 2018-105 du 15 février 2018 susvisé](#) portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture et, pour les professeurs associés, au 1° de l'article 48 du même décret ;

3° Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou un titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l'établissement, mentionné aux articles 14 à 22 du décret n° 2018-109 du 15 février 2018 susvisé relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture et modifiant le [code de l'éducation](#), réuni en formation restreinte, et exercer ou avoir exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.

4° pour un poste à 50 % documents attestant d'une activité principale permettant de disposer de revenus réguliers (bulletin de salaires, relevé URSAFF, contrats, avis d'imposition, ...)

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSAPL forme à l'architecture et au paysage. L'articulation entre ces deux disciplines dessine le champ de formation de l'école, son identité originale et l'opportunité de mettre en œuvre des processus interdisciplinaires. En formation initiale, l'ensapl délivre un DEEA (grade de licence), un DEA (grade de master) et un DEP (grade de master). Elle a créé en 2015 un Cycle Préparatoire aux Etudes de Paysage de deux ans dont la première année est commune avec l'architecture. Les croisements entre architectes et paysagistes sont favorisés dès la troisième année d'étude.



Les trois premières années sont conçues selon un principe de progression dans la complexité des projets et des thématiques. Une attention particulière est portée aux enjeux de la transformation du patrimoine, qu'il soit historique ou plus ordinaire.

Les deux années menant au master sont structurées selon quatre domaines d'étude : Conception, Territoire, Histoire et Matérialité au sein desquels l'étudiant construit son parcours de formation. Afin d'articuler formation initiale et recherche, les domaines d'étude de formation initiale sont liés étroitement aux domaines de recherche propres au laboratoire. L'Ensapl attache une grande importance au mémoire d'initiation à la recherche qui se déroule sur deux semestres de master.

Inscrite dans un territoire en pleine transformation et en quête de son avenir post-industriel, l'Ensapl s'attache à jouer un rôle actif sur ce territoire complexe en développant les mises en situation (Solar Decathlon 2019, Ateliers publics de paysage), en créant une chaire partenariale sur le bassin minier, en participant à la formation à la transition écologiques des acteurs de la construction du cadre bâti (lauréats du PIA 2 avec les Compagnons du devoir). L'Ensapl fait partie de la Conférence Régionale des Grandes Écoles. Elle est également engagée, comme établissement composante, dans le cadre de l'I-Site, avec l'Université de Lille, Sciences-Po et Centrale Lille dans la définition d'une université cible à l'horizon 2021. Évaluée dans la vague E par l'HCERES, l'Ensapl prépare aujourd'hui son prochain projet de formation comprenant notamment un master en urbanisme avec l'IAUL, des double-cursus architecte-paysagiste et architecte-ingénieur. Les enseignements définis dans cette fiche seront soumis aux évolutions de ce projet de formation.

Le projet d'établissement est visible sur le site web de l'école.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Titres, diplômes et compétences requis (fournir les justificatifs) : paysagiste concepteur, paysagiste DEP ou paysagiste dplg

Nature et durée des contrats :

- contrat de Maître de conférence associé(e) conclu avec le ministère de la culture
- ce contrat est limité à un an du 1er septembre 2021 au 31 août 2022.



ENSAPL
02, rue Verte F-59650 Villeneuve d'Ascq
+33 3 20 61 95 50
ensap@lille.archi.fr
www.lille.archi.fr

- base de la rémunération : indice **541 (premier échelon de la grille indiciaire des maitres de conférences des ENSA)**

Dossier de candidature :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- cv du candidat
- dossier travaux professionnels
- dossier travaux pédagogiques
- proposition pédagogique

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature complets doivent être transmis par voie électronique à l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille **avant le 13/07/2021 12h00**

direction@lille.archi.fr

Le dossier portera la mention « recrutement d'un MCFA dans le champ ».

Les candidat.e.s pré-sélectionné.e.s seront auditionné.e.s à l'école le 15/07/2021 après-midi (horaires à définir)

Modalités de recrutement :

- Première phase : recevabilité administrative, assurée par l'ENSAP Lille, réserve de remplir les conditions du décret n°2018-107 précité.
- Deuxième phase : les candidatures recevables administrativement seront examinées par un jury dédié de l'ENSAP Lille qui retiendra une liste de candidats pour l'audition.

La rentrée universitaire du premier semestre a lieu le lundi 13 septembre 2021

Les convocations des candidats retenus et le lien Zoom seront adressés par mail aux adresses communiquées dans le dossier de candidature.



ENSAPL
02, rue Verte F-59650 Villeneuve d'Ascq
+33 3 20 61 95 50
ensap@lille.archi.fr
www.lille.archi.fr



École Nationale
Supérieure
d'Architecture et de
Paysage de Lille

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE LILLE

ARCHITECTURE → 1er CYCLE LICENCE → S1-A13 (2021-2022)

A TRAVERS CHAMPS 'S'

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	AP134
Semestre	1	Heures TD	24	Compensable	oui	Mode	-
		Coefficient	20	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Ehrmann, Mme Leblanc

Objectifs pédagogiques

Le domaine S des projets courts se consacre à découvrir le Site comme (res)source première du projet; source d'inspiration autant que ressource matérielle. Le domaine S entraîne à une manière de faire projet qui se distingue de l'utopie, en ce qu'il lie obligatoirement le projet à un ICI (et pas là, ni ici ou là) et l'avenir à un DÉJÀ-LA. Le domaine « Site » s'attache à des situations, à des usages et à des rencontres particulières, en tant qu'ils sont liés spécifiquement à un lieu et à un moment particulier.

Contenu

PROJETS COURTS SITES

S1 : Ecologic

L'écologique est l'hybridation de l'écologique et de l'économique. Il s'agit d'identifier un « petit problème urbain » à résoudre, en considérant que nos déplacements quotidiens en ville sont sans cesse compliqués par toutes sortes de ces petits problèmes). On se donnera pour objectif de résoudre ce petit problème par une action in situ à budget faible. Pour ce faire, il s'agira de considérer le lieu concerné entre usage formel (usage pour lequel le lieu est pensé) et informel (usage qui se met en place spontanément sans être forcément autorisé) car c'est souvent du décalage entre ces deux types d'usages que proviennent les petits problèmes urbains. Il faut ensuite identifier et mobiliser jusqu'à épuisement les ressources du lieu lui-même puisque l'action devra avoir un coût dérisoire, en utilisant au maximum ces ressources. Il faut également questionner les usagers du lieu pour s'assurer que le petit problème est bien réel, et surtout pour comprendre dans quelles conditions précises il se pose. L'action visera à proposer et à réaliser des adaptations pour une meilleure intégration et un confort amélioré des usages spontanés, comme l'amélioration du confort en envisageant le projet moins comme l'addition ou la soustraction d'une masse que comme une redistribution des matières en place.

Matériau : travail en dessin et en maquette, possibilité de rendu in situ. Jardinage et constructions sur place avec les matériaux disponibles.

Enjeux pédagogiques :

- Identifier des situations de conflits
- S'adapter à des situations spécifiques (capacité à entrer en dialogue avec une personne en situation difficile, à prendre au sérieux des espaces négligés)
- identifier un problème d'usage, hiérarchiser les problèmes
- explorer le site comme un ensemble de ressources pour le projet. Borner le site en fonction de ce critère 'res-sources'. Envisager sa territorialité par sa matérialité. Le penser comme un écosystème humain.
- fonction structurante de l'action sur la matière. Ici, la matière est à disposition, c'est l'action qui 'coûte'.
- le dessin comme accessoire de chantier. Relevés et conception en direct, en affrontement aux problèmes.
-

Références :

- Le transformateur (Marc Rumelhart, Gabriel Chauvel), exposition 'Archéologie de la ville', Haus Rucker, Centre Pompidou 1977.
- Expérimentation sur le carton de Bucky Lab - TU Delft

MOTS CLES : Ressources, Action, Loi du Moindre Effort, Entropie, Climax

S2 : Visite guidée

Il s'agit de créer une visite guidée, c'est-à-dire de guider quelqu'un dans l'espace d'un site urbain ou non, de votre choix. Pour cela :

- choisir un point de départ et d'arrivée,
- choisir un chemin entre ce départ et cette arrivée (les deux premiers choix peuvent être inversés : on peut d'abord choisir un chemin, ensuite où il commence et où il se termine)
- choisir une manière d'effectuer ce parcours (d'une traite ou en s'arrêtant ici et là, en écoutant, en regardant, en mangeant, en 10 min ou en deux jours, à pied ou en bateau ou à quatre pattes, seul ou à plusieurs, en hiver ou au printemps, etc.),
- choisir une ou des raisons d'effectuer ce parcours (parce que cela va disparaître, parce que c'est beau, parce que c'est un bon exemple de

quelque chose, parce que c'est important pour comprendre ceci ou cela, parce que c'est rare, parce que....)

- choisir une manière d'accompagner l'itinéraire, sous la forme d'un balisage, d'une carte installée sur le site, d'un observatoire, d'une signalétique ou de tout autre procédé de guidage dans l'espace

Avec « Visite guidée », le projet d'aménagement est compris comme un projet de mise en scène des lieux. Le groupe d'étudiant-es choisit un lieu, le parcourt, le questionne, réalise une courte recherche sur l'histoire, la géographie, les usages, le devenir de ces lieux. Sur cette base, il compose un itinéraire pour montrer les lieux, les dire, partager les sensations qu'on peut y vivre, y éprouver. Le travail consiste ensuite à inventer une stratégie de guidage : production de films, de cartes, de balises dans l'espace, ... ou tout autre moyen d'inviter à venir, de prendre par la main pour aller là et de montrer ce qu'il y a ici.

A l'issue de l'atelier, les étudiant-es installent le balisage choisi in situ, et réalisent un reportage (une vidéo, un reportage photographique, un enregistrement sonore, un récit écrit...) qui permettra de rendre compte du parcours et d'apprécier l'efficacité de son balisage.

MOTS CLES : se promener, découvrir, arpenter

S3 : La carte et le territoire

« En cet empire, l'Art de la Cartographie fut poussé à une telle perfection que la carte d'une seule province occupait toute une ville et la carte de l'Empire toute une province. Avec le temps, ces cartes démesurées cessèrent de donner satisfaction et les Collèges de Cartographes levèrent une Carte de l'Empire, qui avait le format de l'Empire et qui coïncidait avec lui, point par point. Moins passionnées pour l'étude de la cartographie, les générations suivantes réfléchirent que cette carte dilatée était inutile et, non sans impiété, elles l'abandonnèrent à l'inclémence du soleil et des hivers. Dans les déserts de l'Ouest, subsistent des ruines très abimées de la Carte. Des animaux et des mendiants les habitent. Dans tout le Pays, il n'y a plus d'autre trace des Disciplines Géographiques. »

(J.L. Borges, L'auteur et autres textes, Paris, Gallimard, 3e édition, 1982, p.199.)

Vous aussi, vous tenterez de réaliser une carte à échelle 1. Cette entreprise apparaît au premier abord absurde, puisqu'une carte à échelle 1 équivaut rigoureusement à ce qu'elle représente. Elle se confond avec le paysage. Mais la perception que nous avons du paysage qui nous environne est-elle complète ? N'y a-t-il pas autour de nous des choses et des événements que nous ne percevons pas et qui, pourtant, expliquent et poétisent le paysage ? Par exemple, les tunnels des vers de terre, le sommet des arbres, les fondations des immeubles, les roches sous nos pieds, mais aussi les déplacements quotidiens des écoliers, des SDF, la succession des saisons, le chant des oiseaux. La carte à échelle 1 veut rendre perceptibles ces motifs invisibles du paysage.

Pour cela, les étudiant-es choisissent un lieu accessible en métro depuis l'école. Ils s'y promènent en long et en large, de près et de loin, seuls et ensembles, c'est-à-dire en démultipliant les modalités d'expérience qu'ils pourront avoir de ce lieu. En échangeant leurs impressions et leurs souvenirs, ils déterminent une ou plusieurs dimensions du lieu qu'ils voudraient décrire. Ils dessinent une carte du lieu qui rendra compte des impressions, des faits, des mouvements, et/ou des qualités choisies, en sorte que cette carte les exprime et les décrive efficacement. Le choix de l'échelle, de la dimension, des procédés plastiques de cette carte sont laissés à leur appréciation.

Dans un second temps, les étudiant-es dessinent les tracés de cette carte sur le lieu lui-même, en mettant en œuvre tous matériaux qui leur permettent de traduire concrètement et dans l'espace, à échelle 1, ce qui sur la carte était des lignes, des hachures, des aplats, des nomenclatures. Le choix des procédés de fabrication sur le terrain est déterminé par leur conformité avec les intentions expressives qui avaient présidé au dessin de la carte elle-même. Il s'agit donc de considérer la carte non plus comme une abstraction du lieu représenté, mais comme la description précise d'un projet d'intervention sur ce lieu.

Références :

- œuvres de Matthieu Husser, traductin littérale à échelle 1 de signes et de légendes cartographiques : <http://www.matthieu-husser.com>
- œuvres du land artiste Dennis Openheim : <http://territoiresinoccupes.free.fr/art/partie223.html>
- Michel Houellebecq, La carte et le territoire, Flammarion, 2010
- Abbott E., Flatland, 1884

MOTS CLES : carte, ambiances, invisibilité, traces, indices, land art, signalétique

S4 : Sensible, invisible

Rosée, courant d'air, écoulement, érosion, béton chauffé au soleil : à toute petite échelle, des phénomènes « naturels » créent des conditions de confort ou de désagrément qui influencent la façon dont les êtres vivants « habitent » un lieu. Vous identifierez une de ces situations autour de l'école, procéderez à son analyse sensible et factuelle (relevés de température, direction du vent, pente, etc. à l'aide d'instruments) permettant de la décrire et mesurer. Puis vous réaliserez une intervention qui transforme les conditions d'habitabilité du lieu choisi en amplifiant ou en diminuant le phénomène.

Votre travail pourra s'organiser de la façon suivante:

- Jour j-x: identifier plusieurs lieux et le/les phénomènes présents
- Jour 1: explorer au moins deux lieux au moyen des instruments. En retenir un et le relever systématiquement (mesures reportées sur plan ou sur une animation) croquis, photos/vidéos.
- Jour 2: proposer au moins deux modes d'intervention, réaliser des prototypes in situ et mesurer leurs effets.
- Jour 3: réalisation finale de l'intervention, relevé et documentation

Présentation : triptyque composé au minimum de 3 formats A3 et/ou écrans présentant le relevé initial, les prototypes, la proposition retenue et un relevé de son effet sur le phénomène.

Référence :

- Constructed atmospheres, Philippe Rahm
- Behaviorology, Bow-Wow
- Rokko shidare observatory, Hiroshi Sambuchi (<https://www.youtube.com/watch?v=v8E7S35M0UA>)
- Teshima art museum, Ryue Nishizawa et Rei Naito
- La tour des vents, Toyo Ito

Matériau :

pour les relevés

- Anémomètre, station météo, caméra infrarouge, fournis par les enseignants. Téléphone mobile personnel avec application « clinomètre » et « sonomètre »

pour l'intervention,

- livres

Jeux pédagogiques : aborder la question des ambiances par l'expérience sensible et la mesure.

MOTS CLES : climat, atmosphère, milieu

Mode d'évaluation

Comme les deux autres domaines des projets courts, les ateliers du domaine S sont évalués d'une part comme atelier de projet avec les mêmes critères que le projet long, d'autre part avec des critères distingués rassemblés sous la dénomination « considérer le déjà-là » (Sciences Humaines et Sociales). Les critères en vigueur pour cette évaluation sont :

- Attention et curiosité pour le lieu
- Capacité à envisager une architecture ou un aménagement, non pas comme un objet séparé et isolé mais dans une logique d'ensemble et d'influence plus vaste (voisinage direct, ensemble urbain, répartition socio-spatiale, conditions météorologiques, etc.)
- Considération des usages et des pratiques existantes, capacité à solliciter le dialogue avec les usagers, prise en compte d'Autrui, empathie avec les usagers du lieu
- Capacité à faire projet avec le lieu et l'ensemble de ses ressources et potentiels

Travaux requis

Différents selon les ateliers. Voir livret du S1

Bibliographie

Différentes selon les ateliers. Voir livret du S1

Discipline

- **Théorie et pratique du projet urbain**



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE LILLE

ARCHITECTURE → 1er CYCLE LICENCE → S2-A21 (2021-2022)

ATELIER DE PROJET - Rigueur et liberté

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	AP211
Semestre	2	Heures TD	128	Compensable	non	Mode	Atelier
		Coefficient	70	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Beal, M. Moskwa, M. Zoia, Mme Bello, Mme Henriot, Mme Mourier, Mme Verniers

Objectifs pédagogiques

Sujet général

Le projet pédagogique du S2 se fonde sur la question du processus de conception, de la méthode, et de la maîtrise des outils de représentation. Il est construit en continuité et complémentarité au semestre 1 pour fonder l'année d'initiation aux études d'architecture.

La première année conjugue l'architecture et le paysage.

Les projets et le voyage seront liés à la découverte, la lecture et la compréhension de leur formation

Objectifs en termes de connaissances au service du projet.

Susciter un intérêt pour l'histoire par l'étude de références paysagères et architecturales dans la pratique du projet.

Susciter un intérêt pour la construction, la structure tectonique, les matériaux.

Savoir repérer les dispositions essentielles d'un site, les décrire et les transcrire, et savoir les transformer.

Savoir explorer, comprendre et représenter une référence.

Objectifs en termes de processus

Initier d'emblée à la conception d'un projet comme pratique complexe et ouverte, comme un dispositif culturel en trois dimensions situé dans l'existant physique (site) et temporel (histoire) et transformant le réel.

Initier par le faire, une méthode permettant au projet d'émerger.

Cf. Contenus

Objectifs en termes d'outils

Apprendre le vocabulaire précis du paysage et de l'architecture en se construisant au fur et à mesure un lexique-glossaire

Apprendre la représentation graphique et particulièrement le dispositif plan-coupe

Apprendre des outils multiples : dessins à la main, dessin codé, maquette, argumentaires, recherches de références en bibliothèque et sur Internet, prototypes à l'échelle 1, etc.

Apprendre à expliciter clairement, à l'aide de documents pertinents, le projet conçu ainsi que les recherches en amont de celui-ci.

Contenu

Contenu

Rigueur et Liberté

Le projet d'architecture et de paysage nécessite de la rigueur - mise en place d'une méthode, de précision à tous les niveaux, et de liberté par capacité de dépassement des connaissances et des compétences à même de provoquer l'imagination.

Le projet associe une démarche intellectuelle, passant par l'interrogation, l'imagination et s'appuie sur un savoir faire concret.

L'atelier vise à la mise en place du processus de conception architecturale, urbaine et paysagère.

L'étudiant sera plongé dès le début du semestre dans la capacité à comprendre la transformation d'un site, d'une matière. Il s'agit de faire comprendre à l'étudiant la mise en ordre de la complexité, la hiérarchie des éléments des uns par rapport aux autres

Les étudiants apprennent à lire, décrire et transformer. Ils s'appuient sur une méthode de conception. La méthode est enseignée d'une telle manière, pour que l'étudiant apprenne à travailler et qu'il puisse à terme fabriquer sa propre méthode.

Face à toute question, l'étudiant est amené à construire une idée par un travail mêlant simultanément connaissance et hypothèses de transformation. Dès que cette idée est construite et énoncée par une problématique, l'étudiant sait ce sur quoi il travaille et sur quoi le

projet peut se fonder.

L'architecture, le paysage sont toujours situés dans un environnement, spatial, climatique, culturel, historique. Une attention particulière est donnée au milieu du projet.

L'architecte travaille et réfléchit à toutes les échelles, de l'édifice au territoire, « de la chaise à la ville » (comme le formulait Jaap Bakema) et ceci, simultanément.

Chaque édifice construit est relié à d'autres à travers la notion de typologie. Les notions dimensionnelles, fonctionnelles, distributives, constructives, esthétiques mais également techniques, structurelles et matérielles seront investies.

Mode d'évaluation


Modes et modalités d'évaluation

Evaluation continue, au travers de nombreux rendus.


Session de rattrapage : non

Sont évalués :

 L'Engagement de l'étudiant : la présence, l'implication, la capacité à s'organiser en groupe et en individuel

 La Recherche : la curiosité et le questionnement, la capacité à analyser, à synthétiser, à transposer.

 la Rigueur: soin apporté au discours, aux dessins, maquettes, mise en pages, présentation orale, respect des consignes.

 Cohérence : La capacité à transformer - capacité à analyser et à projeter, la capacité de mise en perspective, la capacité à construire un propos cohérent entre analyse, recherche, projet.

Bibliographie

Michel Serres, (1992) Le tiers instruit, Gallimard

Michel Corajoud, (2000) "Lettre aux étudiants" extrait de 'Le Jardinier, l'artiste, l'ingénieur', Editions de l'imprimeur

Laurent Beaudoin (2008) 'Larpenteur', in Alvaro Siza 'Une question de mesure', Editions du Moniteur

Rebecca Solnit (2002), 'L'art de marcher', extraits, Actes Sud

D'autres références sont données directement en cours par l'enseignant.

Discipline

- **Théorie et pratique du projet architectural**